

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 430

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181184

Direction en charge : Relation citoyenne

Objet : Adhésion au Comité français YAD VASHEM et au réseau villes et villages des Justes parmi les nations - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 430

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181184

Direction en charge : Relation citoyenne

Objet : Adhésion au Comité français YAD VASHEM et au réseau villes et villages des Justes parmi les nations - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le réseau des villes et des villages des "Justes parmi les nations" de France, initié en 2010, a pour objet de réunir les villes et les villages ayant créé (ou projetant de créer) un lieu de mémoire - rue, place, allée, jardin, square, stèle - pour perpétuer le souvenir des "Justes parmi les nations" : ces femmes et ces hommes qui avec courage et au péril de leur vie ont sauvé des juifs en s'opposant aux persécutions nazies et à l'État français de Vichy et qui ont été des "Lumières dans la nuit de la Shoah".

□ **Motivation et Opportunité :**

Rejoindre ce réseau, qui regroupe 107 communes au 30/06/2018, c'est réfléchir ensemble et avec l'aide du Comité français pour YAD VASHEM aux moyens de transmettre et pérenniser cette mémoire et les valeurs qu'elle véhicule.

□ **Contenu :**

Les villes et villages membres du réseau s'efforcent de transmettre cette mémoire à travers des actions pédagogiques, culturelles et mémorielles en documentant l'histoire des Justes de la commune, en signalant leur appartenance à ce réseau à l'entrée de la ville et en s'associant aux commémorations locales, régionales ou nationales.

L'adhésion annuelle est fixée à 1000 € pour l'année 2018.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 1 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	1 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'adhésion de la commune de Saint-Étienne au Comité français pour YAD VASHEM et au réseau des villes et villages des "Justes parmi les nations" de France,
- autoriser M. le Maire, ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire Chapitre 011- Article 6281
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, Le Premier Adjoint
	Gilles ARTIGUES